

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
18 février 2006
Français
Original : anglais

**Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1540 (2004)****Lettre datée du 15 février 2006, adressée au Président
du Comité par la Mission permanente du Kirghizistan
auprès des Nations Unies**

Me référant à la lettre du Président datée du 24 octobre 2005, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un complément d'information émanant du Gouvernement de la République kirghize concernant son rapport national sur l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité (voir annexe). Les informations reproduites dans le tableau ci-joint constituent des réponses aux questions du Comité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nurbek **Jeenbaev**



**Annexe à la lettre datée du 15 février 2006, adressée au Président du Comité
par la Mission permanente du Kirghizistan auprès des Nations Unies**

[Original : russe]

Paragraphe 1 et questions connexes évoquées aux paragraphes 5, 6, 8 a), b) et c) et au paragraphe 10

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays a-t-il fait l'une des déclarations suivantes ou est-il partie à l'un des traités, conventions ou arrangements suivants?		Oui	Dans l'affirmative, veuillez préciser (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (on se reportera aux numéros de page de la version française du rapport ou au site Web officiel)
1	Déclaration générale sur la non-détention d'armes de destruction massive	X	Il n'y a pas d'armes de destruction massive sur le territoire de la République kirghize.	
2	Déclaration générale d'engagement en faveur du désarmement et de la non-prolifération	X	Le Kirghizistan est attaché à la politique de non-prolifération des armes de destruction massive. La sécurité nationale repose sur la notion suivante : « Les principaux dangers pour la sécurité nationale du Kirghizistan sont de nature transnationale et tiennent à : – la prolifération des armes de destruction massive. »	Page 2 du rapport
3	Déclaration générale sur la non-fourniture d'armes de destruction massive et d'éléments connexes à des acteurs non étatiques	X	Le Kirghizistan soutient sans réserve les efforts que fait la communauté internationale pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et empêcher le détournement des articles à double usage.	
4	Convention sur les armes biologiques	X	L'instrument de ratification a été déposé le 12 octobre 2004.	Page 3 du rapport
5	Convention sur les armes chimiques	X	L'instrument de ratification a été déposé le 29 septembre 2003.	Page 3 du rapport
6	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	X	L'instrument d'adhésion a été déposé le 5 juillet 1994.	Page 2 du rapport
7	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	X	L'instrument de ratification a été déposé le 2 octobre 2003.	Page 2 du rapport

Votre pays a-t-il fait l'une des déclarations suivantes ou est-il partie à l'un des traités, conventions ou arrangements suivants?		Oui	Dans l'affirmative, veuillez préciser (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (on se reportera aux numéros de page de la version française du rapport ou au site Web officiel)
8	Convention sur la protection des matières nucléaires	X	Les procédures internes sont en cours en vue de l'adhésion. Le Parlement a été saisi d'un texte.	
9	Code de conduite de La Haye	X	L'adhésion est prévue.	Page 4 du rapport
10	Protocole de Genève de 1925			
11	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	X	État membre depuis septembre 2003	Page 4 du rapport
12	Zone exempte d'armes nucléaires/Protocole(s)	X	Le Kirghizistan est l'un des pays à l'origine de la création de la zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Il s'emploie activement à rédiger un projet de traité.	
13	Autres conventions et traités			
14	Autres dispositifs			
15	Divers	X	<p>1. Accord du 28 octobre 2003 sur un dispositif unique de contrôle des exportations pour les États membres de la Communauté économique eurasienne</p> <p>2. Accord du 26 juin 1992 sur la coordination des travaux concernant le contrôle des exportations de matières premières, de matériaux, de matériels, de technologies et de services susceptibles de servir à la production d'armes de destruction massive et de leurs systèmes de lancement (conclu entre les États membres de la Communauté d'États indépendants)</p>	

Paragraphe 2 – Armes biologiques

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	<p>1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation.</p> <p>2. Loi n° 144 du 17 août 2004 de la République kirghize sur l'adhésion à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction</p>			
2	Acquisition	X	<p>1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation.</p> <p>2. Loi n° 144 du 17 août 2004 de la République kirghize sur l'adhésion à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction</p>			

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
3	Possession	X	<p>1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation.</p> <p>2. Loi n° 144 du 17 août 2004 de la République kirghize sur l'adhésion à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction</p>			
4	Constitution de stocks	X	<p>1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation.</p> <p>2. Loi n° 144 du 17 août 2004 de la République kirghize sur l'adhésion à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction</p>			
5	Recherche et développement	X	<p>1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation.</p> <p>2. Loi n° 144 du 17 août 2004 de la République kirghize sur l'adhésion à la Convention sur l'interdiction de la mise au point,</p>			

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction			
6	Transport	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2, 3, et 4 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize sur la contrebande	
7	Transfert	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2, 3, et 4 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize sur la contrebande	
8	Utilisation	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide	
9	Complicité des activités susmentionnées	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	
10	Assistance aux activités susmentionnées	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	
11	Financement des activités susmentionnées	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	
13	Participation d'acteurs non étatiques aux activités susmentionnées	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	
14	Divers					

Paragraphe 2 – Armes chimiques

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation. 2. Loi n° 89 du 29 avril 2003 de la République kirghize relative à la ratification de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction			
2	Acquisition	X	1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation. 2. Loi n° 89 du 29 avril 2003 de la République kirghize relative à la ratification de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction			
3	Possession	X	1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation.			

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			2. Loi n° 89 du 29 avril 2003 de la République kirghize relative à la ratification de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction			
4	Constitution de stocks	X	1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation. 2. Loi n° 89 du 29 avril 2003 de la République kirghize relative à la ratification de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction			
5	Recherche et développement	X	1. Aux termes de la Constitution kirghize, les accords internationaux qui sont entrés en vigueur en vertu de la procédure définie par la loi font partie intégrante de la législation. 2. Loi n° 89 du 29 avril 2003 de la République kirghize relative à la ratification de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction			
6	Transport	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2, 3, et 4 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize sur la contrebande	

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
7	Transfert	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2, 3, et 4 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize sur la contrebande	
8	Utilisation	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide	
9	Complicité des activités susmentionnées	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	
10	Assistance aux activités susmentionnées	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	
11	Financement des activités susmentionnées	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
13	Participation d'acteurs non étatiques aux activités susmentionnées	X	1. Code pénal de la République kirghize	X	Alinéas 2 et 3 de l'article 204 du Code pénal de la République kirghize Article 374 du Code pénal de la République kirghize sur l'écocide Article 30 du Code pénal de la République kirghize	
14	Divers					

Paragraphe 2 – Armes nucléaires

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
2	Acquisition			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
3	Possession			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
4	Constitution de stocks			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
5	Recherche et développement			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
6	Transport			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
7	Transfert			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
8	Utilisation			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
9	Complicité des activités susmentionnées			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives Article 30	
10	Assistance aux activités susmentionnées				Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
11	Financement des activités susmentionnées			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
13	Participation d'acteurs non étatiques aux activités susmentionnées			X	Code pénal de la République kirghize : Article 239. Usage illicite de matières radioactives Article 240. Vol ou extorsion de matières radioactives	
14	Divers					

Paragraphe 3 a) et b) – Comptabilité, sécurité et protection des armes biologiques et des éléments connexes

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes biologiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de comptabilité au stade de la fabrication	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population	X	Code pénal de la République kirghize : Article 267. Non-respect des consignes de sécurité dans la manipulation des agents ou toxines microbiologiques et biologiques Article 268. Infraction à la réglementation de la lutte contre les maladies et ravageurs des plantes Article 269. Infraction à la réglementation vétérinaire Article 273. Dégradation des sols	
2	Mesures de comptabilité au stade de l'utilisation	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population	X	Code pénal de la République kirghize : Article 267. Non-respect des consignes de sécurité dans la manipulation des agents ou toxines microbiologiques et biologiques Article 268. Infraction à la réglementation de la lutte contre les maladies et ravageurs des plantes Article 269. Infraction à la réglementation vétérinaire Article 273. Dégradation des sols	

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes biologiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
3	Mesures de comptabilité des stocks	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population	X	Code pénal de la République kirghize : Article 267. Non-respect des consignes de sécurité dans la manipulation des agents ou toxines microbiologiques et biologiques Article 268. Infraction à la réglementation de la lutte contre les maladies et ravageurs des plantes Article 269. Infraction à la réglementation vétérinaire Article 273. Dégradation des sols	
4	Mesures de comptabilité lors du transport	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population	X	Code pénal de la République kirghize : Article 267. Non-respect des consignes de sécurité dans la manipulation des agents ou toxines microbiologiques et biologiques Article 268. Infraction à la réglementation de la lutte contre les maladies et ravageurs des plantes Article 269. Infraction à la réglementation vétérinaire Article 273. Dégradation des sols	

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes biologiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
5	Autres mesures de comptabilité	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population	X	Code pénal de la République kirghize : Article 267. Non-respect des consignes de sécurité dans la manipulation des agents ou toxines microbiologiques et biologiques Article 268. Infraction à la réglementation de la lutte contre les maladies et ravageurs des plantes Article 269. Infraction à la réglementation vétérinaire Article 273. Dégradation des sols	
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population	X	Code pénal de la République kirghize : Article 267. Non-respect des consignes de sécurité dans la manipulation des agents ou toxines microbiologiques et biologiques Article 268. Infraction à la réglementation de la lutte contre les maladies et ravageurs des plantes Article 269. Infraction à la réglementation vétérinaire Article 273. Dégradation des sols	
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population			
8	Mesures de sécurité concernant les stocks	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population			

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes biologiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population			
10	Autres mesures de sécurité	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population			
11	Réglementation de la protection des installations, des matières et du transport	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population			
12	Habilitation des installations et du personnel aux fins du traitement des substances biologiques	X	Loi de la République kirghize relative au régime des licences Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population	X	Article 180 du Code pénal de la République kirghize sur les activités commerciales illicites	
13	Enquête d'habilitation	X				
14	Mesures de comptabilité, de sécurisation et de protection des vecteurs					
15	Réglementation concernant le génie génétique					
16	Autres lois et règlements sur la sécurité et la protection des substances biologiques					
17	Divers					

Paragraphe 3 a) et b) – Comptabilité, sécurité et protection des armes chimiques et des éléments connexes

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes chimiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de comptabilité au stade de la fabrication	X	Décret du 16 mai 1996 du Gouvernement de la République kirghize relatif à l'enregistrement sur les registres publics des substances chimiques potentiellement toxiques	X	Article 254 du Code pénal de la République kirghize sur le trafic illicite de substances pathogènes ou toxiques à des fins lucratives	
2	Mesures de comptabilité au stade de l'utilisation	X	Directive concernant la procédure de normalisation de la manipulation des déchets dans la République kirghize, approuvée par décret du Ministère de la protection de l'environnement le 17 septembre 1999	X	Article 254 du Code pénal de la République kirghize sur le trafic illicite de substances pathogènes ou toxiques à des fins lucratives	
3	Mesures de comptabilité des stocks	X				
4	Mesures de comptabilité lors du transport	X				
5	Autres mesures de comptabilité	X	Décret du 29 janvier 2005 du Gouvernement de la République kirghize portant approbation d'un train de mesures tendant à la protection de l'environnement, à la lutte contre les catastrophes naturelles et à l'organisation de mesures à prendre dans les situations d'urgence en milieu rural en 2005			
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication	X		X	Article 266 du Code pénal de la République kirghize sur les infractions à la réglementation de la manipulation des substances et déchets dangereux	

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes chimiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation	X	Décret du 16 mai 1996 du Gouvernement de la République kirghize relatif à l'enregistrement sur les registres publics des substances chimiques potentiellement toxiques	X	Article 266 du Code pénal de la République kirghize sur les infractions à la réglementation de la manipulation des substances et déchets dangereux	
8	Mesures de sécurité concernant les stocks					
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population			
10	Autres mesures de sécurité	X				
11	Réglementation de la protection des installations, des matières et du transport	X	Loi de la République kirghize sur le bien-être sanitaire et épidémiologique de la population Loi de la République kirghize relative au régime des licences			
12	Habilitation des installations et entités, et autorisation de l'utilisation des produits chimiques					
13	Enquête d'habilitation					
14	Mesures de comptabilité, de sécurisation et de protection des vecteurs					
15	Autorité nationale de suivi de la Convention sur les armes chimiques	X	En attendant la création d'un organe opérationnel, c'est le Ministère des affaires étrangères qui remplit cette fonction			Page 4 du rapport
16	Déclaration à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques des produits chimiques inscrits aux tableaux 1, 2 et 3 de la Convention	X	Fonction remplie par le Ministère des affaires étrangères			

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes chimiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
17	Mesures de comptabilité, de sécurisation et de protection des armes chimiques anciennes					
18	Autres lois et règlements sur le contrôle des produits chimiques					
19	Divers					

Paragraphe 3 a) et b) – Comptabilité, sécurité et protection des armes nucléaires et des éléments connexes

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes nucléaires et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de comptabilité au stade de la fabrication	X	Règlement sur la sécurité en matière de prospection géologique, approuvé le 16 mai 2000, par le Ministère chargé des situations d'exception			
2	Mesures de comptabilité au stade de l'utilisation	X	Loi de la République kirghize sur la radioprotection			
3	Mesures de comptabilité des stocks	X	Normes et règlements sanitaires relatifs aux déchets radioactifs (Sporo-2000), approuvés par la décision n° 8 du Directeur général de la santé publique en date du 12 février 2001			
4	Mesures de comptabilité lors du transport	X				
5	Autres mesures de comptabilité					
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication	X	Normes et règlements sanitaires relatifs aux déchets radioactifs (Sporo-2000), approuvés par la décision n° 8 du Directeur général de la santé publique en date du 12 février 2001			
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation	X	Normes et règlements sanitaires relatifs aux déchets radioactifs (Sporo-2000), approuvés par la décision n° 8 du Directeur général de la santé publique en date du 12 février 2001			
8	Mesures de sécurité concernant les stocks	X				
9	Mesures de sécurité lors du transport	X				
10	Autres mesures de sécurité					

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes nucléaires et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
11	Réglementation de la protection des installations, des matières et du transport	X	Normes et règlements sanitaires relatifs aux déchets radioactifs (Sporo-2000)			
12	Habilitation des installations et entités, et autorisation de l'utilisation des matières nucléaires	X	Loi de la République kirghize relative au régime des licences			
13	Enquête d'habilitation					
14	Mesures de comptabilité, de sécurisation et de protection des vecteurs					
15	Autorité nationale de suivi de la réglementation	X	En attendant la création d'un organisme opérationnel, cette fonction est assurée par le Ministère des affaires étrangères.			Page 4 du rapport
16	Accords de garanties de l'AIEA	X	1. Entrés en vigueur le 3 février 2004 2. Le Parlement kirghize examine actuellement la question de l'adhésion au Protocole additionnel.			Page 3 du rapport
17	Code de conduite de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives					
18	Base de données de l'AIEA sur le trafic de matières nucléaires et autres sources radioactives	X	La République kirghize participe à la création de la base de données de l'AIEA sur le trafic de matières nucléaires et autres sources radioactives.			
19	Autres accords intéressant l'AIEA					

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes nucléaires et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
20	Autres lois et règlements sur les matières nucléaires, notamment pour l'application de la Convention sur la protection des matières nucléaires					
21	Divers					

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes biologiques et des éléments connexes

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	1. Loi du 19 mars 1999 relative à la frontière de la République kirghize 2. Loi du 19 mars 1999 sur le Service des frontières de la République kirghize		Code pénal de la République kirghize	Page 7 du rapport
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières					
3	Contrôle du courtage, de la commercialisation, des négociations et de toute forme d'aide à la vente de biens et de technologies	X	1. Loi de la République kirghize sur le contrôle des exportations 2. Loi de la République kirghize relative au régime des licences			
4	Organismes et autorités de suivi	X	1. Sécurité biologique – Ministère de la santé, Ministère chargé des situations d'exception, Office de protection de l'environnement 2. Lutte contre le trafic et la prolifération des matériaux – Service national de sécurité, Ministère des affaires intérieures, Bureau du Procureur général 3. Mesures de lutte contre le trafic transfrontière de matériaux – Forces armées des frontières; Département des douanes; Département du contrôle sanitaire du Ministère de la santé			

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	Loi de sur le contrôle des exportations			
6	Régime d'autorisation	X	Loi relative au régime des licences			Page 4 du rapport
7	Délivrance d'autorisations individuelles	X				
8	Délivrance d'autorisations générales	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
9	Dérogations au régime d'autorisation					
10	Conditions de délivrance des autorisations/visas d'exportation	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme			
12	Examen interministériel des autorisations	X	Arrêté relatif à la Commission de la coopération militaire et technique des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
13	Listes de contrôle	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
14	Mise à jour des listes	X	Des travaux sont en cours pour dresser une liste nationale des articles devant faire l'objet d'un contrôle en République kirghize			
15	Mesures applicables aux technologies	X				

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
16	Mesures applicables aux vecteurs	X	Arrêté n° 55 de 1996 du Gouvernement de la République kirghize, approuvant le Règlement édictant la procédure d'exportation et d'importation de matériaux et de technologies utilisés dans la production de produits chimiques, de fusées et d'armements nucléaires			
17	Contrôle des utilisateurs finals	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
18	Clause attrape-tout					
19	Transferts immatériels	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
20	Contrôle des biens en transit	X	Dispositions relatives à la délivrance de permis pour le transit, à travers le territoire kirghize, de marchandises soumises au contrôle des exportations, approuvées dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement en date du 4 mai 2004			
21	Contrôle des transbordements	X				
22	Contrôle des réexportations	X	Dispositions relatives à la délivrance de permis pour le transit, à travers le territoire kirghize, de marchandises soumises au contrôle des exportations, approuvées dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement en date du 4 mai 2004			

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
23	Contrôle des transferts de fonds					
24	Contrôle des services de transport	X	Dispositions relatives à la délivrance de permis pour le transit, à travers le territoire kirghize, de marchandises soumises au contrôle des exportations, approuvées dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement en date du 4 mai 2004			
25	Contrôle des importations	X	1. Loi de la République kirghize sur le contrôle des exportations 2. Loi sur le contrôle par l'État des activités de commerce international dans la République kirghize			
26	Extraterritorialité					
27	Divers					

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes chimiques et des éléments connexes

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	1. Loi du 19 mars 1999 relative à la frontière de la République kirghize 2. Loi du 19 mars 1999 sur le Service des frontières de la République kirghize			
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières					
3	Contrôle du courtage, de la commercialisation, des négociations et de toute forme d'aide à la vente de biens et de technologies	X	1. Loi de la République kirghize sur le contrôle des exportations 2. Loi de la République kirghize relative au régime des licences			
4	Organismes et autorités de suivi	X	1. Sécurité chimique – Ministère de la santé, Ministère chargé des situations d'exception, Office de protection de l'environnement 2. Lutte contre le trafic et la prolifération des matériaux –Service national de sécurité, Ministère des affaires intérieures, Bureau du Procureur général 3. Mesures de lutte contre le trafic transfrontière de matériaux– Forces armées des frontières, Département des douanes, Département du contrôle sanitaire du Ministère de la santé			

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	Loi sur le contrôle des exportations			
6	Régime d'autorisation	X	Loi de la République kirghize relative au régime des licences Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
7	Délivrance d'autorisations individuelles	X	Loi de la République kirghize relative au régime des licences Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
8	Délivrance d'autorisations générales	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
9	Dérogations au régime d'autorisation	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
10	Conditions de délivrance des autorisations/visas d'exportation	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme			
12	Examen interministériel des autorisations	X	Arrêté relatif à la Commission de la coopération militaire et technique et des contrôles à l'exportation, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
13	Listes de contrôle	X	1. Des travaux sont en cours pour dresser une liste nationale des articles devant faire l'objet d'un contrôle en République kirghize 2. Décision n° 55 du Gouvernement de la République kirghize, adoptée en 1996, approuvant le Règlement édictant la procédure d'exportation et d'importation de matériaux et de technologies utilisés dans la production de produits chimiques, de fusées et d'armements nucléaires			
14	Mise à jour des listes	X				
15	Mesures applicables aux technologies	X				
16	Mesures applicables aux vecteurs	X	1. Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
17	Contrôle des utilisateurs finals	X	1. Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
18	Clause attrape-tout	X	1. Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
19	Transferts immatériels	X	1. Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
20	Contrôle des biens en transit	X	Dispositions relatives à la délivrance de permis pour le transit, à travers le territoire kirghize, de marchandises soumises au contrôle des exportations, approuvées dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement en date du 4 mai 2004			
21	Contrôle des transbordements	X				
22	Contrôle des réexportations	X	Dispositions relatives à la délivrance de permis pour le transit, à travers le territoire kirghize, de marchandises soumises au contrôle des exportations, approuvées dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement en date du 4 mai 2004			
23	Contrôle des transferts de fonds					

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
24	Contrôle des services de transport	X	Dispositions relatives à la délivrance de permis pour le transit, à travers le territoire kirghize, de marchandises soumises au contrôle des exportations, approuvées dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement en date du 4 mai 2004			
25	Contrôle des importations	X	1. Loi de la République kirghize sur le contrôle des exportations 2. Loi sur le contrôle par l'État des activités de commerce international dans la République kirghize			
26	Extraterritorialité					
27	Divers					

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes nucléaires et des éléments connexes

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	1. Loi du 19 mars 1999 relative à la frontière de la République kirghize 2. Loi du 19 mars 1999 sur le Service des frontières de la République kirghize			
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières					
3	Contrôle du courtage, de la commercialisation, des négociations et de toute forme d'aide à la vente de biens et de technologies	X	1. Loi de la République kirghize sur le contrôle des exportations 2. Loi de la République kirghize relative au régime des licences			
4	Organismes et autorités de suivi	X	1. Sécurité radiologique – Ministère de la santé, Ministère chargé des situations d'exception, Office de protection de l'environnement 2. Lutte contre le trafic et la prolifération des matériaux – Service national de sécurité, Ministère des affaires intérieures, Bureau du Procureur général 3. Mesures de lutte contre le trafic transfrontière de matériaux, Forces armées des frontières, Département des douanes, Département du contrôle sanitaire du Ministère de la santé			

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	Loi de la République kirghize sur le contrôle des exportations			
6	Régime d'autorisation	X	1. Loi de la République kirghize relative au régime des licences 2. Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
7	Délivrance d'autorisations individuelles	X	1. Loi de la République kirghize relative au régime des licences 2. Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
8	Délivrance d'autorisations générales	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
9	Dérogations au régime d'autorisation	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
10	Conditions de délivrance des autorisations/visas d'exportation	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme			

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
12	Examen interministériel des autorisations	X	Arrêté relatif à la Commission de la coopération militaire et technique et des contrôles à l'exportation, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
13	Listes de contrôle	X	1. Des travaux sont en cours pour dresser une liste nationale des articles devant faire l'objet d'un contrôle en République kirghize. 2. Décision n° 55 de 1996 du Gouvernement de la République kirghize, approuvant le Règlement édictant la procédure d'exportation et d'importation de matériaux et de technologies utilisés dans la production de produits chimiques, de fusées et d'armements nucléaires			
14	Mise à jour des listes					
15	Mesures applicables aux technologies					
16	Mesures applicables aux vecteurs	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
17	Contrôle des utilisateurs finals	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
18	Clause attrape-tout	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
19	Transferts immatériels	X	Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement			
20	Contrôle des biens en transit	X	Dispositions relatives à la délivrance de permis pour le transit, à travers le territoire kirghize, de marchandises soumises au contrôle des exportations, approuvées dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement en date du 4 mai 2004			
21	Contrôle des transbordements	X				
22	Contrôle des réexportations	X	Dispositions relatives à la délivrance de permis pour le transit, à travers le territoire kirghize, de marchandises soumises au contrôle des exportations, approuvées dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement en date du 4 mai 2004			
23	Contrôle des transferts de fonds					
24	Contrôle des services de transport	X	Dispositions relatives à la délivrance de permis pour le transit, à travers le territoire kirghize, de marchandises soumises au contrôle des exportations, approuvées dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement en date du 4 mai 2004			

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
25	Contrôle des importations	X	1. Loi de la République kirghize sur le contrôle des exportations 2. Lois relatives au contrôle par l'État des activités de commerce international dans la République kirghize			
26	Extraterritorialité					
27	Divers					

Paragraphe 6, 7 et 8 d) – Listes de contrôle, assistance, information

État : Kirghizistan

Date du rapport : 14 décembre 2004

Pouvez-vous apporter des précisions sur les points suivants?		Oui		Observations
1	Listes de contrôle (biens, matériels, matières et technologies)	X	<p>1. Des travaux sont en cours pour dresser une liste nationale des articles devant faire l'objet d'un contrôle en République kirghize.</p> <p>2. Décision n° 55 de 1996 du Gouvernement de la République kirghize, approuvant le Règlement édictant la procédure d'exportation et d'importation de matériaux et de technologies utilisés dans la production de produits chimiques, de fusées et d'armements nucléaires</p> <p>3. Règlement sur le contrôle des exportations de certaines marchandises, approuvé dans l'ordonnance n° 330 du Gouvernement</p> <p>4. Le contenu des listes modèles des articles et des technologies soumis au contrôle à l'exportation, approuvées par le Conseil interétatique de la Communauté économique eurasiennne en vertu de sa décision n° 190, en date du 21 septembre 2004, a été aligné sur celui des listes établies pour les régimes multilatéraux de contrôle des exportations. Ces listes entreront en vigueur lorsque tous les États membres de la Communauté économique eurasiennne auront ratifié l'Accord pour un régime unifié de contrôle des exportations, adopté le 28 octobre 2003.</p>	
2	Autres listes de contrôle			
3	Assistance offerte			
4	Assistance demandée	X	Assistance méthodologique, financière et technique	

Pouvez-vous apporter des précisions sur les points suivants?		Oui		Observations
5	Programmes d'assistance bilatéraux, plurilatéraux ou multilatéraux	X	Aide apportée au Kirghizistan par les États-Unis d'Amérique – programme de renforcement du contrôle des exportations et de la sécurité des frontières	
6	Information des industriels	X	Des organismes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales informent les industriels : des séminaires, des réunions d'information et d'autres événements d'information sont organisés régulièrement à l'intention des représentants du secteur industriel.	
7	Information du public	X	Des organes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales informent le public.	